

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

<p>Destinataires : Membres du Comité Directeur, Présidents de ligues et Comités Départementaux, Responsables Arbitres de ligues, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral</p> <p>Rapporteur : Didier AUBIN & Jean-Michel CLEROY</p> <p>Date de remise : 21 octobre 2013 Date de diffusion : 31 octobre 2013</p>	<p>Présents : Elisabeth ALLEGRINI, Philippe BOUCLET, Catherine CAUCHY, Jean-Michel CLEROY, Michel DAUMAS, Thierry DEFRANCE de TERSANT, Geneviève DUPORT, Régis FAGART, Carole FERRIOU, Evelyne GLAIZE, Jean-Pierre GRECIET, Eliane GUILLON, Olivier GRILLAT, Christian LAFOREST, Jean-Yves MANCUSO, Dominique OHLMANN, Catherine PELLEN, Maurice PELLEQUER, Gérard REBEYROTTE, Thierry VENANT, Bernard VERA, Christian VERROLLES.</p> <p>Invités non votant : Didier AUBIN (Directeur Administratif), Jean-Bernard SAUTRON (Représentant les DOM TOM)</p> <p>Intervenante : Laurence FRERE (Directrice de la Communication)</p> <p>Absents excusés : Yannick BRELET (représentant du groupe de travail en relation avec les pays en voie de développement), Nicole DAUPHIN, Jean-Claude LAPOSTOLLE .</p>
--	---


Sommaire

1. Adoption du procès-verbal du précédent Comité Directeur
2. Intervention du Président
3. Les informations du Secrétaire Général
4. Décisions fédérales – étude des motions
5. Les informations de la D.T.N.
6. Les finances
7. Les DOM TOM
8. Les Grands Projets à venir
9. Les Commissions et Projets

Les débats

Le Comité Directeur s'est tenu les 19 & 20 octobre 2013 à Fontenay-sous-Bois, après avoir été régulièrement convoqué. Le quorum est constaté, la feuille de présence est signée. Le Comité Directeur peut valablement délibérer.

1. Adoption du procès-verbal du précédent Comité Directeur

Le procès-verbal du Comité Directeur des 8 et 9 juin 2013, publié dans la circulaire n° 476. Après amendement par la Guadeloupe sur la création d'une commission des DOM-TOM, il est adopté (Cf.  Motion **2013_08_ADM**).

2. Ouverture de la séance et intervention du Président

Il souligne les excellents résultats de nos athlètes :

- Les Jeux mondiaux à CALI : La délégation Française termine à la troisième place à laquelle ont contribué la victoire de Jean- Charles Valladont en tir en campagne et l'argent de Pierre Julien Deloche chez les hommes poulies fita,
- Les Championnats d'Europe de tir en Campagne avec 8 médailles dont 4 en Or (Jérôme Bidault, Raphaël Petit-Minuesa, Marion Vives et l'équipe juniors).
- Le Championnat du Monde FITA à Antalya avec 4 médailles, 3 de Bronze par équipe (Hommes classiques et poulies et dames poulies) et une d'Argent pour Pierre Julien Deloche en individuel poulies, à cette occasion Pierre-Julien prend la première place du classement mondial dans la catégorie arc à poulie.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

- Les Championnats du Monde de Tir 3D : L'or pour Deborah Courpron, l'argent pour Sophie Cluze ainsi que pour l'équipe féminine.
- Les Championnats du Monde Juniors avec 2 médailles d'or et une d'argent.

La saison nationale s'est achevée la semaine passée avec les championnats par équipes de club de tir en campagne. Il remercie et félicite l'ensemble des organisateurs de nos championnats qui se sont déroulés dans d'excellentes conditions et ce grâce aux équipes de bénévoles épaulées par les délégués techniques.

Nouveau siège

La fédération est propriétaire des locaux de Noisy le Grand. Le choix de la société pour l'attribution des travaux se fera au cours du week-end par la commission d'appel d'offre.

La finale de la coupe du monde - Paris 2013

Une très belle réussite tant sur le point de l'organisation et surtout de l'image que l'on a donnée du tir à l'arc qui donne une vraie crédibilité à la Fédération.

L'inauguration des installations de l'INSEP

En préambule de la finale de la coupe du monde, les installations de l'INSEP ont été inaugurées par Madame la Ministre des sports en présence de nombreuses personnalités dont le Président de la WA. Le Président de la F.F.T.A. n'a pas manqué de remercier l'état qui a réalisé ce magnifique équipement pour préparer nos athlètes aux exigences des compétitions internationales.

Le congrès de la fédération mondiale – Antalya

Le bilan est globalement satisfaisant avec les élections de 3 candidats sur les 4 présentés : Philippe Bouclet (Vice-président), Dominique Ohlmann (para-archery) et Olivier Grillat (comité technique) élus, Christian LAFOREST (comité cible) non élu.

Dans les modifications adoptées, il faut noter la suppression du 4 distances sur le championnat du monde, le passage du décompte des points en set pour les matches par équipe en arc classique sur les compétitions extérieures, quant à la salle en arc à poulies la victoire sur les matches en individuel et par équipe sera attribuée au cumul des points.

3. Les Informations du Secrétaire General

Notre fonctionnement

Lors du comité de juin, une nouvelle procédure pour la validation des motions a été adoptée. Ce comité permettra de la valider.

Les tableaux de bord sur les effectifs

La saison 2013 s'est achevée avec **72 984** licenciés (+ **11,80%**) pour 18 429 féminines (25,25%)..

- Les pratiques :

En compétition	30 335	(+8,48%),
En club	6509	(+18,24%),
Pas de pratique	1283	(-6,96%).
Les adultes	38127	(+9,41%)
Les jeunes	28 153	(+15,98%)
Les découvertes	1736	contre 1671 en 2012.

- Les premiers chiffres de 2014 au 15 octobre :
50 849 soit 430 supplémentaire par rapport à 2013.

La licence dématérialisée

Le bilan des premières licences en pleine saison dans les 4 ligue tests est globalement satisfaisant, bien qu'il faille apporter quelques améliorations sur les personnes qui ne possèdent pas d'e-mail et qui de ce fait ne reçoivent pas les codes d'accès pour leur espace licencié.

Les commissions disciplinaires de lutte contre le dopage

La composition des commissions a été déposée auprès de l'AFLD qui a en charge d'en vérifier la validité. La fédération est en attente de leur réponse.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

Les délégations techniques

Un appel à candidatures sera fait la semaine prochaine pour les délégations techniques. Les délégations pour le tir nature, le 3D et le tir en salle seront validés par le bureau de novembre 2013. Les autres le seront par le comité de janvier 2014

Dates des prochains comités directeurs

25 & 26 janvier 2014 - 17 & 18 mai 2014

4. Les décisions fédérales – les motions

Motions d'ordre réglementaire préparées par les Commissions

Motion 2013_01_CNA	Catégorie arc droit en Beursault (adoptée à l'unanimité)
Motion 2013_02_CNA	Conduite à tenir en cas d'orage (ajournée)
Motion 2013_03_CCN3D	Quotas 2014 championnat de France tir nature (adoptée à l'unanimité)
Motion 2013_04_CCN3D	Quotas 2014 championnat de France tir 3D (adoptée à la majorité)
Motion 2013_05_CNA	Les interdictions de fumer (adoptée à l'unanimité)
Motion 2013_06_CMED	Ouverture de toutes les Catégories d'âge-toutes disciplines-niveau ligue (non approuvée)
Motion 2013_07_CMED	Validité du certificat médical (adoptée à l'unanimité)
Motion 2013_08_ADM	Validation Circulaire 476-PV CoDir des 8 & 9 juin 2013 (adoptée à l'unanimité)
Motion 2013_09_ADM	Validation du prêt auprès de la caisse d'épargne (adoptée à l'unanimité)

5. Les Informations de la D.T.N.

En l'absence de Benoit Dupin, le président présente les dossiers :

5.1. Organigramme de la D.T.N.

Quelques réorganisations par rapport à la saison précédente, avec les départs de Laurence Vallet de la formation et de Sébastien Tabard de l'INSEP, des arrivées de Guillaume Duborper à la formation et d'Elisa Tulli en Ile de France. La Normandie n'a plus de cadre d'état.

La Fédération réfléchit à l'opportunité de créer un poste de chargé du développement, la Direction Technique propose de mettre un cadre d'état sur ce poste ,

5.2. L'Ecole du Tir à l'Arc Français

Le classement des clubs « ETAF » 2013 a été établi. Une progression sur le nombre de clubs répondant aux critères est constatée, 20 clubs sont labellisés « Ecole de Tir à l'Arc Français ».

5.3. Le Guide du Haut Niveau

Sur proposition de la DTN, le comité valide les quelques modifications apportées par celle-ci sur le guide du haut niveau 2014.

Les modes de sélections seront validés par le comité de janvier 2014 à l'exception des championnats du monde en salle qui le seront par le bureau de novembre 2013.

5.4. La convention d'objectifs

Un premier rendez-vous a déjà eu lieu, il fut l'occasion de faire un bilan ainsi que d'envisager les perspectives à venir, un prochain entretien est prévu courant décembre pour balayer l'ensemble des actions prévues pour l'Olympiade

Les priorités ministérielles :

- Sport santé et bien-être
- La correction des inégalités pour l'accès au sport (handicap, féminines, public en ZUS)
- Règles fédérales relatives aux règlements sportifs (entraînement et compétitions).
- Le haut niveau (objectif : top 5 des nations aux JO).
- La prise en charge (agrément) par les fédérations valides du haut niveau (top 10 aux JO). Ces fédérations devront déposer une demande au ministère.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

6. Les Finances

6.1. Bilan à ce jour

Les trésoriers communiquent la situation au 30 septembre 2013. Le bilan d'action hors Coupe du Monde est conforme aux prévisions.

6.2. Bilan de la coupe du monde

Le bilan financier n'est malheureusement pas à la hauteur de la réussite sportive. Il sera affiné dans les prochaines semaines. Si les dépenses ont bien été estimées et surtout respectées, certaines recettes font défauts,. Le président doit rencontrer le 24 octobre prochain le directeur du CNDS pour renouveler la demande fédérale.

6.3. Financement du futur siège et des travaux

Le financement de l'achat des bureaux est assuré par la BNP.

Les travaux seront financés par la Caisse d'Epargne qui, suite à des exigences de la part de la banque choisie au départ, devient mieux disante. Le comité valide la demande de prêt auprès de la caisse d'épargne (Cf. [MOTION 2013_09_ADM.](#)) motion adoptée.

Le Comité Directeur donne donc son accord pour ouvrir un compte à la Caisse d'Epargne et délègue la signature au Président Philippe Bouclet, à la Trésorière Eliane Guillon et au Secrétaire Général, Jean-Michel Cléroy.

Les trésoriers encouragent les commissions à leur envoyer leurs fiches actions. Les modèles de fiches seront transmis aux membres du Comité.

7. Les DOM-TOM

Jean-Bernard SAUTRON expose les demandes :

- La Guadeloupe : Sollicite une formation Entraîneur 1.
- La Martinique : Sollicite un stage spécifique sur l'arc à poulies.
- La Nouvelle Calédonie et la Réunion : Souhaiteraient une réflexion sur des dates des championnats de France plus tôt dans la saison, car celles proposées sont contraignantes pour la scolarité de leurs jeunes archers.
- La Nouvelle-Calédonie : Sollicite la venue d'un cadre

Création de la commission des DOM-TOM : Celle-ci aura pour objectifs de regrouper les demandes des 5 ligues, avoir une meilleure coordination sur la coupe des DOM-TOM, et avoir une meilleure appréhension sur les projets de l'olympiade.

Composition proposée : Les 5 ligues.

8. Les Grands Projets à venir

Notre communication fédérale

Laurence Frère, Directrice de la Communication, présente les évolutions des vecteurs de communication induites par le Web (dont les médias sociaux), les publics que l'on souhaite cibler, les attentes des licenciés. Pour cela il faut orienter différemment notre stratégie.

Il faut aussi pouvoir se dégager du temps pour répondre à une réactivité de l'information en ligne. Le comité décide la stratégie suivante :

- Mise en ligne de tout ce qui touche à l'actualité
- Le passage de la revue à une publication trimestrielle (4 numéros par an) pour 22 euros.

Les abonnements à 6 numéros seront bien sûr servis jusqu'à concurrence des numéros à recevoir.

Le partenariat avec le spectacle « Robin des Bois »

Dominique Ohlmann fait le point sur le projet avec le spectacle de la tournée « Robin des Bois ». Il est mis en avant l'impact du passage de la troupe sur les événements Coupe du Monde.

Le comité valide l'achat à la société LPTENTE de la structure qui sera mise à disposition des ligues qui participeront à cette action, il est à remarquer que cette société propose un partenariat qui profitera aussi aux clubs, une communication sera faite suite à la validation définitive du contrat. La tournée fera l'objet d'une présentation lors du conseil des présidents de Nîmes.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

Le Colloque Fédéral 2013

Lieu : Nîmes
Date : 16 et 17 novembre.
Les thèmes : 3 ateliers et le Conseil des Présidents

Après l'ouverture par le Président, les 3 ateliers se répartiront dans leurs salles respectives. Le conseil se tiendra le samedi dans la salle plénière.

Le dimanche matin une dernière heure réservée aux débats dans les ateliers avant la synthèse en plénière. Au préalable les mondiaux en salle de Nîmes 2014 seront détaillés.

Les thèmes :

Notre labellisation, vers quelles évolutions ?
La labellisation des structures extra fédérales

Développons nos équipements :
Un équipement adapté pour chaque structure - Présentation du guide.

La pratique du Tir à l'Arc en milieu scolaire

Le conseil des Présidents :

- L'accueil des sportifs en situation de handicap – enquête en ligne du ministère.
- L'évolution de nos supports de communication
- L'affiliation, simple formalité ou réel engagement envers la fédération ?
- La licence dématérialisée.
- Les emplois (d'avenir)
- La promotion avec le spectacle « Robin des Bois »
- Les tableaux de bord sur les effectifs
- Les mondiaux de Nîmes

La logistique :

Définition des moyens pédagogiques pour les intervenants.
Un support identique de nos diaporamas.

Le Tir à l'Arc au sein du milieu scolaire (Carole Ferriou)

La convention signée entre les ministères de l'Education, de la Jeunesse et le Comité Olympique sur la pratique en milieu scolaire est commentée.

Pour compléter les travaux du groupe, une rencontre sera prochainement programmée avec l'USEP.

Les travaux :

- Définition des priorités
- Définition des domaines de réflexion
- Recueil des expériences – Etat des lieux de l'existant.
- Réalisation de questionnaires
- Elisa Tulli cadre référent a présenté le projet au colloque des cadres le 22/09/2013.

Une réunion de la Commission mixte UNSS a eu lieu le 27 septembre 2013. Les sujets suivants ont été abordés :
Il existe une fiche sport qui sera mise à jour.

Obligation de la mixité.

Pratique du Sport Adapté selon les règles de l'UNSS (2 valides et 2 handis)

Possibilité d'échange entre les jeunes officiels de l'UNSS et les jeunes arbitres et dirigeants de la F.F.T.A.

La formation des enseignants EPS demandée par l'UNSS.

Proposition d'une nouvelle convention UNSS/Toutes fédérations.

7 au 9 avril 2014 : Championnat de France dans le Calvados. A Cueilly (mise en relation ligue et organisateur).

En marge de ces travaux un groupe de travail, mené par Geneviève Duport, est chargé de faire des propositions sur l'encadrement de la pratique et l'accès aux compétitions des poussins.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

L'affiliation, simple formalité ou réel engagement envers la fédération ?

Un débat est mené au sein du comité sur cet item. Quelques critères se dégagent :

Le but est de préciser les droits et les obligations des clubs du fait de leur affiliation à la F.F.T.A. Des pistes de réflexions sont observées et seront étudiées en commission ad'hoc.

9. Les Commissions et les Projets

9.1 Commission Valorisation du Bénévolat – Récompenses (Bernard Vera)

Proposition de médailles bénévoles : La commission a reçu plus d'une centaine de dossiers, afin d'en faciliter l'étude Il est souhaitable que les demandeurs des récompenses fédérales soient plus précis dans l'argumentaire. 130 demandes ont été validées, dont : 74 dirigeants – 17 entraîneurs – 33 arbitres et 6 Grand Or.

Le challenge « André Noël » : Une réflexion est en cours :

Les départements seront classés en 3 tranches selon les chiffres de leur population.

Puis les 3 critères actuels seront utilisés. Les premiers des 3 catégories seront récompensés.

Il est envisagé de récompenser les communes qui investissent pour nos clubs. Trois trophées seront attribués chaque année et ce à partir de l'Assemblée Générale 2015.

9.2. La révision de nos statuts, règlements et passeport sportif (Christian Verrollés)

Le groupe de travail se met en ordre de marche pour dépoussiérer nos textes. Le but étant que leurs rédactions ne souffrent d'aucune ambiguïté. Une attention particulière sera observée selon le souhait du Comité Directeur sur les conditions d'adhésion des clubs (affiliation). Le Comité Directeur prend acte de la demande du représentant des DOM TOM pour prévoir un siège au Comité lors des élections fédérales


9.3. Commission Jeunes Dirigeants (Dominique Ohlmann)

La formation Jeunes Dirigeants a été annulée pour 2013 du fait du trop petit nombre d'inscrit !

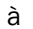
L'investissement des Jeunes Dirigeants lors de la semaine des championnats de France a été remarqué pour la réalisation des scoreurs. Leur engagement dans les différentes manifestations est toujours remarquable.

9.4. Commission Médicale et Comité Sport Santé

En l'absence de Jean-Claude Lapostolle, le Président présente les échanges de la commission.

Elle souhaite l'ouverture de toutes les catégories dans toutes les disciplines jusqu'aux championnats de ligue (Cf -  motion **2013_06_MED**). Motion non approuvée.

Le comité encourage la commission à engager une discussion sur ce thème avec les commissions sportives.

Pour une mise en conformité avec le code du sport sur le certificat médical, elle propose que le certificat médical à présenter pour un renouvellement de licence doit dater **de moins d'un an** (Cf.  motion **2013_07_MED**). Motion adoptée.

Certains membres font part des difficultés à obtenir la liste des médecins agréés. Il est suggéré de la diffuser sur l'extranet fédéral. Ainsi, seuls nos dirigeants y auront accès. L'avis de Jean-Claude Lapostolle sera demandé.

9.5. Commission des Equipements (Gérard Rebeyrotte)

Le guide ayant mobilisé toutes les énergies le projet cartographie a été reporté pour 2014.

Le guide des équipements

Le guide concerne les équipements d'entraînement des terrains à plat. Les parcours feront l'objet d'un tome particulier ainsi que les jeux d'arcs et les animations.

Ce document sera dématérialisé, en consultation sur le web.

La commission est à l'écoute des remarques du comité et des participants au colloque. Sa validation sera soumise au comité de janvier 2014.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

Le salon des maires – 19,20 et 21 novembre

La fédération sera présente avec la commission des équipements.

9.6. Commission Disciplinaire et lutte contre le dopage 1^{ère} instance (Thierry Venant)




Aucune intervention n'a été nécessaire la saison passée. Le Président de la commission s'en félicite et met en avant le travail effectué en amont par l'ensemble des acteurs fédéraux sur la prévention.

9.7. Commission Nationale des Arbitres (Régis Fagart)

Les travaux de la commission :

- * la diffusion de l'info CNA,
- * la réunion des PCRA le 12 octobre.
- * une réunion des arbitres formateurs se déroulera en avril 2014
- * les dates d'examen pour la première session en 2014, les 26 et 27 avril.

Les motions proposées :

- Définition des catégories benjamins et minimes en arc droit scratch en Beursault (distance de tir différente).(Cf.  Motion **2013_01_CNA**) - Motion adoptée.
- Conduite à tenir en cas d'orage : cas des compétitions de parcours : (Cf.  motion **2013_02_CNA**) Motion ajournée pour une rédaction commune avec les commissions sportives.
- Interdiction de fumer- les cigarettes électroniques(que l'on utilise aussi sous le terme vaporette afin de justifier de façon fallacieuse qu'il ne s'agit pas de cigarette).(Cf.  Motion **2013_05_CNA**) Motion adoptée.

9.8. Commission Formation (Catherine Pellen)

Sujets de réflexion :

- Comment inciter nos archers à accéder aux formations ?
- Comment inciter les entraîneurs 1 vers le niveau 2 ?
- Quel diplôme mettre en place afin de proposer une rémunération à nos entraîneurs ?
- Proposer un service sur l'emploi, pour les diplômés et les employeurs.

L'attestation de réussite des prérequis

Elle ne sera plus imprimée.

9.9. Commission Sportive Tir en Campagne (Catherine Pellen)

Les actions sur l'olympiade seront axées sur le développement de la discipline.

Travaux préparatoires :

- Une enquête à base de 4 questionnaires afin de collecter les informations sur les pratiquants tir en campagne, les non pratiquants en tir en campagne, les organisateurs (connaître leurs difficultés), et les clubs organisateurs d'autres disciplines.

9.10. Commission Sportive Tir sur Cible (Maurice Pellequer)

Les statistiques de la saison 2013 sur le tir en salle, fédéral, beursault et le tir olympique sont commentées.

Dans une volonté de clarification, la commission réfléchit à ne faire exister qu'un seul classement (entre le qualificatif et le national).

Les motions et interprétations du congrès de la fédération mondiale seront étudiées par la commission pour mesurer leurs impacts sur nos règlements.

9.11. Commission Sportive Parcours Nature Tir 3D (Michel Daumas)

Proposition sur les quotas :

- Les quotas pour le tir nature : (Cf.  Motion **2013_03_CSN3D**) : motion adoptée
- Les quotas pour le tir 3D : (Cf.  Motion **2013_03_CSN3D**) : motion adoptée

Les résultats des derniers championnats du monde, bien que les athlètes aient gagné 3 médailles, doivent nous interpeller pour mettre en place une politique sur cette discipline. Une proposition de la commission sera présentée en janvier 2014.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

9.12. Commission des Labels (Jean-Pierre Greciet)

Jean-Pierre Greciet présente le bilan des réunions qui se sont achevées le 13 octobre 2013 à Chartres. Les interventions se sont articulées autour du bilan de l'olympiade, des modifications pour la prochaine saison et de la mise à disposition d'un nouveau logiciel pour les clubs gratuitement.

Une fiche sur « le club idéal » sera rédigée. Elle s'appuiera sur les clubs labellisés de niveau Bronze.

Etat des lieux : **30% de nos clubs sont labellisés représentant 45% des archers.**

Le président conclut en remerciant l'ensemble des participants pour la qualité des travaux menés en amont du comité et durant celui-ci. Il souhaite par ailleurs la présence de l'ensemble des membres du comité à Nîmes à l'occasion du colloque fédéral.

Le Journal Officiel du Comité Directeur des 19 & 20 octobre 2013

Motion 2013_08_ADM (adoptée à l'unanimité)

Objet : Adoption du P.V. du Comité Directeur du 8 & 9 juin 2013 – Circulaire n° 476

A la demande de Philippe Faure, président de la ligue de Guadeloupe :

Ajouter au paragraphe 9.16 :

«Les ligues des DOM TOM souhaitent la mise en place d'une commission DOM TOM. »

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention	Application
21	21			Immédiate

Motion 2013_9_ADM (adoptée à l'unanimité)

Objet : Adoption d'un prêt immobilier en vertu du pouvoir de l'Assemblée Générale

Le comité directeur de la FFTA adopte la proposition de financement de la Caisse d'Épargne suivante :

- Objet : Travaux
- Montant : 550 000 €
- Périodicité : mensuelle
 - Durée : 15 ans
 - Taux : 3,38 %
- Garantie: CEGC à hauteur de 60 % soit 23100 €
- Frais de dossier : 500 €

Échéance mensuelle - 3899.52 €

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
21	21		

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

Commissions Sportives

Le Tir Nature

Motion 2013_03_CSN3D (adoptée à l'unanimité)

Objet : Nombre de sélectionnés sur le Championnat de France Tir Nature

Ancien *texte* :

	BARE BOW		ARC A POULIES NU	
	F	H	F	H
Benjamins	5	10		
Minimes	5	20		
Cadets	5	20		
Juniors	5	5	10	25
Seniors	20	35	10	25
Vétérans	15	35	10	30

	ARC DROIT		ARC LIBRE		ARC CHASSE	
	F	H	F	H	F	H
Cadets			5	5		
Juniors	5	5	5	10	5	5
Seniors	15	25	10	40	15	25
Vétérans	10	35	5	20	10	25

Nouveau *texte* :

	Arc Chasse		Arc Droit		Arc Nu		Arc à Poulies		Tir Libre	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
<i>Benjamin</i>					5	10				
<i>Minime</i>					10	20				
<i>Cadet</i>					5	20			5	5
<i>Junior</i>	5	5	5	5	5	5	5	10	5	5
<i>Senior</i>	10	25	15	30	20	30	10	25	10	40
<i>Vétéran</i>	10	30	10	40	10	35	5	25	5	30
<i>Total de num</i>	25	60	30	75	55	120	20	60	25	80

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention	Application
21	21			saison 2014

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

Le Tir 3D

Motion 2013_04_CSN3D (adoptée à la majorité)

Objet : Nombre de sélectionnés sur le Championnat de France Tir 3D

Ancien *texte* :

	BARE BOW		ARC A POULIES NU	
	F	H	F	H
Benjamins	5	10		
Minimes	5	15		
Cadets	5	15		
Juniors	5	10	10	25
Seniors	25	35	15	25
Vétérans	15	35	10	30

	ARC DROIT		ARC LIBRE		ARC CHASSE	
	F	H	F	H	F	H
Cadets			5	5		
Juniors	5	5	5	10	5	5
Seniors	15	25	20	40	15	30
Vétérans	15	35	10	15	15	25

Nouveau *texte* :

	Arc Chasse		Arc Droit		Arc Nu		Arc à Poulies		Tir Libre	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
<i>Benjamin</i>					5	15				
<i>Minime</i>					10	20				
<i>Cadet</i>					5	20			5	10
<i>Junior</i>	5	5	5	5	5	5	5	15	5	5
<i>Senior</i>	15	25	15	30	25	35	10	25	15	40
<i>Vétéran</i>	10	30	15	40	20	35	10	30	10	25
<i>TOTAL</i>	30	60	35	75	70	130	25	70	35	80

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention	Application
21	20	1		Saison 2014

Commission des Arbitres

MANUEL DE L'ARBITRE Règlements Généraux

Motion 2013_01_CNA (adoptée à l'unanimité)

Objet : Définition des catégories benjamins et minimes en arc droit scratch en beursault (distance de tir différente)

Nommer le règlement concerné :

Règlements généraux Tableaux des catégories ouvertes

Remarque : Il n'y a pas de modification à faire dans le paragraphe beursault du Tir sur cibles extérieures puisque celui-ci renvoie aux tableaux des catégories des Règlements généraux.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

Référence de l'article (<i>page, article, paragraphe</i>) :
C.5.1.3 B/ Le classement sélectif 3. Catégories reconnues
Ancien <i>texte</i> ² :
2ème tableau : Arc droit scratch (B-M-C-J-S-V-SV)
4ème tableau (couleur) : Beursault Arc droit : regroupement à partir de benjamin
Nouveau <i>texte</i> ² : (<i>respecter la mise en forme pour la rédaction- mettre en rouge les modifications partielles</i>)
2ème tableau : Arc droit scratch (C-J-S-V-SV)
4ème tableau (couleur) : Beursault Arc droit : regroupement à partir de cadet Possibilité de surclassement annuel pour les minimes

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention	Application
21	21			1 ^{er} janvier 2014

Motion 2013_02_CNA (Ajournée)

Objet : Conduite à tenir en cas d'orage.

Motion 2013_05_CNA (adoptée à l'unanimité)

Objet : L'interdiction de fumer sur les terrains ne figure que dans les règlements internationaux : aucune mention en fédéral, beursault, tir nature.. La proposition est de créer un article dans les règlements généraux qui soit applicable dans toutes les disciplines.

Nommer le règlement concerné :
Interdiction de fumer
Référence de l'article (<i>page, article, paragraphe</i>) :
Règlements généraux créer C.4 (nomenclature non utilisée) Comportement sur les terrains de compétition
Ancien <i>texte</i> ² :
Nouveau <i>texte</i> ² : (<i>respecter la mise en forme pour la rédaction- mettre en rouge les modifications partielles</i>)
<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de fumer <p>Dans toute compétition, il est interdit de fumer sur l'ensemble du site de la compétition (sauf zones explicitement autorisées). Les cigarettes électroniques sont soumises à cette interdiction.</p>

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention	Application
21	21			Immédiate

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 19 & 20 octobre 2013 – Mercure (Fontenay sous Bois)

Commission Médicale

Règlement médical

Motion 2013_06_MED (NON APROUVEE)

Objet : Ouverture de toutes les catégories d'âge dans toutes les disciplines jusqu'aux championnats de Ligue

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
21		16	5

Motion 2013_07_MED (adoptée à l'unanimité)

Objet : Mise en conformité avec le code du sport

Nommer le règlement concerné : LE MANUEL DE L'ARBITRE – Les Règlements Généraux
Référence de l'article [<i>page, article, paragraphe</i>]: D. LES DISPOSITIONS MEDICALES D.2 LE CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE
Ancien <i>texte</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux compétitions <p>La participation aux compétitions organisées ou agréées par la FFTA est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc en compétition. L'attestation de ce certificat doit figurer, soit sur la licence, soit sur le passeport sportif de l'archer, soit sur papier libre à en-tête du médecin examinateur L'archer s'engage à notifier à la Commission Médicale Fédérale ou au médecin ayant délivré le certificat médical toutes modifications de son état de santé (survenues d'une contre-indication). Tout Docteur en Médecine – au choix du licencié – est habilité à délivrer un tel certificat. Ce certificat doit dater de moins d'un (1) an pour la délivrance de la première licence. Pour le renouvellement, le certificat est lié à la validité de la licence et doit dater de moins de 3 mois.</p>
Nouvel texte : <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux compétitions <p>La participation aux compétitions organisées ou agréées par la FFTA est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc en compétition. L'attestation de ce certificat doit figurer, soit sur la licence, soit sur le passeport sportif de l'archer, soit sur papier libre à en-tête du médecin examinateur L'archer s'engage à notifier à la Commission Médicale Fédérale ou au médecin ayant délivré le certificat médical toutes modifications de son état de santé (survenues d'une contre-indication). Tout Docteur en Médecine – au choix du licencié – est habilité à délivrer un tel certificat. Ce certificat doit dater de moins d'un (1) an pour la délivrance de la première licence. Pour le renouvellement, le certificat est lié à la validité de la licence et doit dater de moins d'un an</p>

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention	Application
21	21			1 ^{er} janvier 2014